

Charte d'adhésion

Préambule

La Fédération Suisse d'Activité Physique et de Sport d'Entreprise, dénommée Swiss Active Workplace (ci-après « SAW »), représente la Suisse dans les domaines de l'activité physique et du mouvement, du sport et du bien-être, en milieu professionnel. Par ce biais SAW œuvre notamment pour la sensibilisation, la promotion **et** la reconnaissance de bonnes pratiques existantes et la mise en place d'actions de santé durable.

SAW considère l'activité physique et le sport comme un langage universel, porteur de lien, d'inclusion et de cohésion entre les individus, les organisations et les communautés.

Abritée par l'Association [EVALEO](#) et régie par le droit suisse, SAW est autonome sans enjeux politiques ni religieux, inclusive de toutes et tous dans leur diversité, et pleinement concernée par les enjeux mondiaux dans le respect de l'égalité et des droits fondamentaux.

SAW est reconnue par la Fédération Européenne ([EFCS](#)) et la Fédération Mondiale du Sport d'Entreprise ([WFCS](#)).

Mission

Face aux enjeux croissants de santé publique, d'attractivité des entreprises, de performance durable et de cohésion sociale, SAW œuvre à positionner l'activité physique, le mouvement, le sport et le bien-être comme des leviers stratégiques essentiels au développement du monde professionnel suisse.

SAW a pour mission d'accompagner, fédérer et valoriser les entreprises, les institutions et les collectivités suisses souhaitant intégrer une culture active, responsable et durable au cœur de leur fonctionnement.

À travers ses initiatives, SAW participe à l'évolution des environnements professionnels vers des modèles plus sains, inclusifs et performants, favorisant la prévention, la vitalité, la cohésion humaine et l'innovation sociale. La Fédération reconnaît l'activité physique et le mouvement comme levier de transformation organisationnelle et sociétale, contribuant durablement au développement individuel, collectif et économique.

SAW œuvre à :

- promouvoir le mouvement et l'activité physique comme leviers essentiels de santé publique, de bien-être et d'impact durable ;
- renforcer la promotion de la santé, l'épanouissement et la qualité de vie dans les environnements professionnels ;
- fédérer un réseau d'acteurs engagés pour une Suisse active, solidaire et consciente de ses responsabilités sociales ;
- valoriser et soutenir les entreprises qui intègrent la santé et le bien-être dans leurs pratiques organisationnelles ;
- mettre en avant et promouvoir les actions et bonnes pratiques existantes au sein des entreprises suisses ;

- encourager la coopération entre les secteurs public, privé et associatif pour créer des environnements de travail actifs, sains et inclusifs ;
 - s'aligner sur les cadres internationaux tels que les Objectifs de Développement Durable (ONU), le Plan d'Action Global pour l'Activité Physique (OMS), la Charte internationale de l'UNESCO pour l'éducation physique, l'activité physique et du sport ;
 - valoriser l'engagement des entreprises envers leurs employé·s au travers de l'activité physique et du sport en tant qu'action de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).
 - Ouvrir des portes vers des réseaux européens et internationaux d'entreprises et de partenaires.
-

1. Adhésion à la Mission, aux Valeurs et aux Objectifs Communs

Les organisations membres :

1.1 adhèrent à la mission, aux valeurs et aux objectifs de SAW ;

1.2 soutiennent la démarche collective sans obligation d'avoir déjà mis en place des actions ou programmes spécifiques ;

1.3 partagent la volonté d'intégrer l'activité physique et le mouvement, le sport et le bien-être au cœur de leur culture d'entreprise ;

1.4 participent à la dynamique d'échange et à la valorisation des bonnes pratiques au sein du réseau SAW.

SAW valorise et met en lumière les initiatives existantes, les bonnes pratiques et les idées innovantes de ses membres, dans un esprit de coopération et d'amélioration continue.

2. Engagements de l'Adhérent

En signant la présente Charte, chaque membre adhérent s'engage à :

2.1 Respecter le Règlement Statutaire et autres règlements de SAW ;

2.3 Être à jour de sa cotisation annuelle, selon sa catégorie de membre ;

2.4 Participer, dans la mesure du possible, aux espaces d'échanges, événements, formations et programmes proposés par SAW ;

2.5 Contribuer à un climat de collaboration, de respect et de bienveillance entre membres.

Aucune obligation de résultat n'est exigée : l'adhésion est un engagement à respecter les valeurs et les intentions communes.

3. Engagements de SAW envers ses Membres

SAW s'engage à :

- 3.1 Offrir un réseau national et international de partage et de collaboration ;
- 3.2 Mettre à disposition des ressources, outils et informations utiles à la promotion de l'activité physique, du mouvement et du sport, du bien-être, de la prévention et de la santé ;
- 3.3 Organiser des événements, conférences, formations et initiatives de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques ;
- 3.4 Valoriser les actions exemplaires et inspirantes menées par ses membres ;
- 3.5 Permettre l'accès à un réseau cadre international, notamment la participation aux Jeux européens et mondiaux de sport d'entreprise ;
- 3.6 Mettre en œuvre une gouvernance éthique, inclusive et transparente, pilotée par le Comité Exécutif de SAW.

4. Conditions d'Adhésion

Est considéré comme membre adhérent toute organisation basée en Suisse :

- 4.1 ayant complété son dossier d'inscription et acquitté la cotisation annuelle,
- 4.2 dont la demande d'adhésion a été validée par le Comité Exécutif de SAW,
- 4.3 et dont la présente Charte d'Adhérent a été signée par un représentant habilité.

L'adhésion prend effet dès validation par le Comité Exécutif et reste valable jusqu'à résiliation écrite, conformément aux dispositions statutaires.

5. Fin d'Adhésion

La qualité de membre prend fin :

- par démission écrite adressée à SAW,
- par non-renouvellement de la cotisation,
- ou par radiation prononcée par le Comité Exécutif pour non-respect des statuts, règlements ou valeurs de SAW.

6. Signature d'Adhésion

Par la signature de la présente Charte, le·la représentant·e de l'organisation adhérente atteste :

- avoir pris connaissance de la mission, des valeurs et des objectifs de SAW,
- en reconnaître et soutenir la portée,
- et s'engager à contribuer à la dynamique collective de promotion de l'activité physique et du mouvement, du sport, du bien-être et de la santé au travail.

Entreprise / Organisation :

Adresse :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Contacts : 



Autorise SAW à utiliser le logo de l'entreprise/organisation sur son site internet et sur des documents de SAW regroupant les membres adhérents : ☐ oui ☐ non

Lieu et date :

Signature :

Contact SAW : info@saw-federation.ch

<https://www.saw-federation.ch/>